



Audience au rectorat au regard des conditions déplorables de rentrée, d'affectation des personnels

Compte rendu de l'Audience du 20 septembre 2021

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et la CGT Educ'action avaient demandé une audience à la Rectrice au regard des conditions déplorables de rentrée, d'affectation des personnels etc. C'est par le Secrétaire général et la DRH que nous avons été reçus durant 1h30 environ.

Le Secrétaire général convient assez aisément que **la rentrée n'est pas réussie ; il admet que la grogne est partagée** par tous les acteurs de l'éducation : enseignants bien sûr, parents et même chefs d'établissement. Chacune et chacun aura d'ailleurs remarqué que le manque d'enseignants a même fini par éclipser, dans la presse, la question lancinante de la pandémie.

La rentrée c'est à cette heure beaucoup de classes sans enseignant en technologie, allemand, lettres modernes, SVT, Ecogestion... un lourd déficit en AED dans les services de vie scolaire, des AESH toujours oubliés...

Nous avons récusé, nuancé les arguments invoqués : le nombre accru de retraites (25 environ sur notre académie par rapport aux prévisions initiales), le nombre multiplié par 3 des congés maladie (ici, sans doute que les conditions de travail maltraitantes y sont pour beaucoup, de notre point de vue).

Le vivier d'enseignants est tari dans de nombreuses disciplines et les TZR sont affecté·e·s en très grand nombre. Un vivier tari ? Quoi d'étonnant au regard des conditions de travail, de rémunérations ?

Le Secrétaire général invoque encore les supports alternants non pourvus faute de candidat·e·s, les ajustements tardifs de stagiaires, les petits BMP ...

Autant d'arguments pour tenter de camoufler la désorganisation patente, un budget étriqué qui a orchestré encore la suppression de 70 postes l'an dernier et imposé à marche forcée des heures supplémentaires en nombre !

Et comme un mal ne vient jamais seul, la multiplication des services partagés rend complexes les emplois du temps qui finissent par perdre de leur sens pédagogique... Les préconisations médicales, parfois même les droits liés au handicap sont piétinés.

Nous avons également sévèrement dénoncé les conditions ubuesques d'affectation des personnels :

- depuis les affectations intra (nous attendons toujours en tant qu'organisations syndicales les retours de recours menés en juin !),
- en passant par les affectations des TZR (les demandes de révision ont explosé) et CTEN nommés au fil de l'eau, très loin de chez eux, alors que des suppléances longues se dessinaient à côté de chez eux le lendemain, Personnels qui attendent encore leur arrêté d'affectation souvent anti-daté !

Le Secrétaire général assure que les affectations ont été faites aux barèmes ; mais avec quelle liste de supports ? Celle des seuls BMP (Blocs de Moyens Provisoires) ? En y adjoignant les congés divers ?

Nous nous sommes insurgés contre le mépris affiché du dialogue social à Poitiers : nos mails ne reçoivent le plus souvent aucune réponse de la part des services, y compris lorsqu'il s'agit d'alerter sur des situations difficiles au plan médical ou autre.

La fin des groupes de travail et CAPA a laissé place, à une désorganisation complète des services. Si on ajoute à cela l'absence d'informations sur la hors classe, la classe exceptionnelle, les RDV de carrière etc....force est de constater que la crédibilité des opérations de mobilité et de carrière, dont le rectorat a l'entière responsabilité depuis la loi de transformation de la Fonction Publique, cette crédibilité est largement entamée.

Le Secrétaire général ne peut que le constater, la solution envisagée est d'organiser par quinzaine une réunion entre les organisations syndicales et la DPE. Initiative intéressante, similaire à une CAPA. Pourquoi alors les avoir supprimées si c'est pour admettre maintenant qu'il apparait souhaitable de discuter avec les OS... Encore un exemple que la loi de transformation de la Fonction Publique "dysfonctionne".

Nous avons insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas ici, comme pourrait le penser le Ministre, du pouvoir des syndicats ; il s'agit plutôt de la confiance que les agent·e·s peuvent avoir envers l'institution.

Jeudi 23 septembre, l'occasion nous est donnée de manifester notre colère face à cette situation de dégradation croissante de nos conditions de travail ! Saisissons-nous de l'appel à la grève, rassemblons-nous.

Julie Desblancs, Christelle Fontaine, SNES-FSU
Sébastien Molle SNEP-FSU
Pascal Lacoux, Benoit Ouvrard CGT Educ'action